

Pour une histoire de l'honneur

Léon-E. Halkin

Citer ce document / Cite this document :

Halkin Léon-E. Pour une histoire de l'honneur. In: Annales. Economies, sociétés, civilisations. 4^e année, N. 4, 1949. pp. 433-444;

doi : <https://doi.org/10.3406/ahess.1949.1764>

https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1949_num_4_4_1764

Fichier pdf généré le 05/04/2018

POUR UNE HISTOIRE DE L'HONNEUR *

« Tout est perdu fors l'honneur », ce mot célèbre attribué à François I^{er} est compris souvent comme l'expression parfaite de l'idéal chevaleresque. Les paroles authentiques du roi vaincu — « ne m'est demouré que l'honneur et la vie... » — traduisent seulement la fierté d'un chef qui n'a pas fui devant l'ennemi, quitte à se rendre. Cette précision limitative fait toucher du doigt la diversité déconcertante des aspects du concept d'honneur à travers les âges, les pays, les catégories sociales. Si le mot de François I^{er} convient à l'idéologie générale de notre temps, son attitude lui est plutôt étrangère¹.

Que l'on veuille bien remarquer, tout d'abord, qu'il n'est pas question de retracer ici l'histoire d'un mot historique, auxiliaire bienveillant de l'immortalité, ou d'analyser la psychologie du combattant animé par l'idéal chevaleresque. Je n'ai pas à déterminer, dans l'absolu, s'il est mieux de fuir devant un ennemi supérieur ou, au contraire, d'accepter la loi du plus fort et de capituler. Mon seul dessein est de proposer quelques notes critiques sur l'évolution de l'idéal chevaleresque et du sentiment de l'honneur à travers l'histoire des mœurs et des lettres².

*
**

Évidemment, c'est à la chevalerie qu'il faut demander l'origine du concept d'honneur dit chevaleresque. Elle ne fut pas seulement « un effort pour donner un style à l'instinct »³ ; elle fut aussi une des plus caractéristique parmi les institutions médiévales — moins réussie, il est vrai, que ne pourraient le faire croire les chansons de geste.

[* M. Léon-É. Halkin, professeur à l'Université de Liège et, j'ajoute, l'auteur d'un des plus remarquables ouvrages qui aient été consacrés à la déportation (on voudra bien se reporter à ce qu'en ont dit les *Annales*, 1948, n° 1, p. 51), ignorait, quand il m'a adressé cet article, que, depuis plusieurs années j'avais en préparation un livre sur l'un des moteurs les plus puissants que l'homme de nos sociétés historiques connaisse. La rencontre est heureuse, et je tenais à la signaler. — L. F.]

1. Sur l'histoire du mot, voir E. FOURNIER, *L'esprit dans l'histoire*, p. 147, Paris, 1867. — L.-E. HALKIN, « Tout est perdu fors l'honneur », dans *Tendances*, t. I, p. 70-74, Liège, 1936.

2. On sait combien malaisée est l'histoire des sentiments. Voir l'éclairant aperçu de L. FEBVRE, « La sensibilité et l'histoire », dans les *Annales d'histoire sociale*, t. III, p. 5, Paris, 1941.

3. D. DE ROUGE-MONT, *L'amour et l'Occident*, p. 255, Paris, 1939.

Le cadre chevaleresque devait être débordé puis rejeté par les impitoyables transformations militaires, sociales et politiques qui marquent le déclin du moyen âge. Le rôle croissant, dans les armées modernes, de l'infanterie et de l'artillerie, l'apparition de classes nouvelles, la centralisation monarchique enfin — tout concourut à la décadence d'un ordre aussi fragile que grandiose. Bayard, le dernier des chevaliers, est le suprême adieu du moyen âge héroïque.

Alors même que subsistait la chevalerie, une véritable religion de l'honneur s'était imposée à la noblesse militaire. Les conventions apparaissent, le triomphe du style sur l'instinct exténue l'honneur et le met en formules; de ce glorieux passé, le *point d'honneur* — qui échappe difficilement à l'horrible contrainte de l'opinion — est ce qui se voit le mieux et le plus souvent¹.

Cependant, il y avait dans l'idéal des chevaliers un ressort dramatique d'une force si prodigieuse que, grâce aux poètes surtout et malgré la sclérose du formalisme, l'honneur chevaleresque survécut à la chevalerie comme un émouvant souvenir, comme un exemple sans pareil, comme un thème inusable.

De cet honneur chevaleresque, Roland reste la plus pure incarnation, lui qui ne sonne du cor qu'au moment où, le dernier des combattants, il va succomber sous les coups de ses nombreux ennemis. Roland connaît le goût du risque, il ne fuit ni ne se rend, il meurt. Sa façon d'agir et de mourir est la plus héroïque, la plus simple, la plus populaire aussi². Vivien l'avait de même promis : « Pour qui que ce soit au monde, je ne fuirai pas. » Les chevaliers redoutent par-dessus tout d'être regardés comme des lâches. C'est leur plus grand effroi. La littérature épique, particulièrement celle des Croisades, abonde en thèmes de ce genre : « Mieux vauroit estre mors que coars appelés. » Telle est la devise qu'ils répètent sans cesse. Vaincre ou mourir, ainsi se résume leur idéal. « Voici la mort qui descend sur nous, dit l'un d'eux, mais, comme il sied aux braves, mourons en combattant.³ » A la fin du moyen âge, le prestige du chevalier est assez vivant pour que Philippe le Bon fonde son ordre de la Toison d'Or, « par amour pour la chevalerie », mais une chevalerie qui devient une classe de plus en plus réduite, une caste de mieux en mieux défendue.

Dans l'idéal héroïque de l'Antiquité, l'honneur comportait parfois moins de simplisme. Qu'il fût spartiate ou romain, le héros ancien croyait avec Aristote « qu'il est honteux de fuir⁴ », et l'on connaît le trait fameux

1. G. LE BIDOIS, *L'honneur au miroir de nos lettres*, p. 139, Paris, 1921. — M. BATAILLON, « Honneur et Inquisition », dans le *Bulletin hispanique*, t. XXVII, p. 5-17, Bordeaux, 1925. — E. KRAKOWSKI, « Bergson et les philosophies de l'héroïsme », dans le *Mercure de France*, t. CCLXVII, p. 513-528, Paris, 1933. — A. SORÉL, « Une décade sur l'héroïsme à Pontigny », dans *La Terre wallonne*, t. XXVIII, p. 18-23, Charleroi, 1933.

2. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que le type primitif du preux chevalier n'a cessé de s'altérer, soit qu'il collectionne les extravagances avec l'Arioste et le Tasse, soit qu'il coure le cotillon avec Boiardo et Tirso de Molina. L'image du croisé a connu des avatars du même ordre.

3. L. GAUTIER, *La chevalerie*, p. 66-70, Paris, s. d. — L. GAUTIER, *Les épopées françaises*, t. IV, 2^e éd., p. 442, Paris, 1882. — F.-L. GANSHOF, « Qu'est-ce que la chevalerie ? » dans la *Revue générale belge*, n^o 25, Bruxelles, 1947. — S. PAINTER, *French Chivalry*, Baltimore, 1940. — G. COHEN, *La grande clarté du moyen âge*, 4^e éd., p. 94, Paris, 1945.

4. ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, III, 8.

de cette Grecque immolant de ses mains le fils qui a reculé devant l'ennemi¹. Dans la fable des Horaces et des Curiaces, le Romain, il est vrai, fuit pour vaincre plus sûrement; à Pavie, François I^{er} se rend alors qu'il peut fuir. Ces deux attitudes ne s'opposent pas autant qu'on pourrait le penser. Horace et François I^{er} supputent leurs chances, préservent et conservent leur vie; tous deux sont également loin de Roland, qui meurt pour Dieu et pour Charlemagne, sans chercher le salut dans les ressources de l'habileté ou dans la casuistique.

Mais qu'est-ce donc qui a pu donner à François I^{er} une réputation chevaleresque indiscutée? Sa valeur personnelle, son courage à la bataille, l'image qui figure le roi armé chevalier par Bayard, enfin et surtout l'aurole posthume d'un mot historique, résultant d'une déformation littéraire déjà ancienne.

*
**

« François I^{er}, dit Gaston Dodu, est entré dans l'histoire avec le maximum de chances qu'un homme pouvait avoir d'intéresser la postérité à la conservation de sa mémoire. S'il est aussi universellement connu, c'est simplement parce qu'il eut le privilège de devenir le type du chevalier et du héros par excellence [...] On ne s'est jamais demandé si l'imagination n'a pas eu plus de part que l'observation à la trouvaille de cette formule »².

Bien sûr, l'imagination a fait, pour la gloire de François I^{er}, beaucoup plus que pour tant de rois victorieux. Dès 1847, Champollion-Figeac donnait le texte véritable de la lettre écrite à sa mère par le roi chevalier, au lendemain de la défaite de Pavie, en février 1525. « De toutes choses, déclarait le prisonnier, ne m'est demeuré que l'honneur et la vie qui est sauve »³. La seconde partie de la phrase est moins héroïque que la première; aussi les annalistes espagnols et français, gagnés sans doute par la ferveur de leur siècle pour la chevalerie, l'ont-ils laissé tomber pour ne garder que le mot célèbre qui devait faire un beau chemin dans toutes les histoires de France : « Tout est perdu fors l'honneur. »⁴

On remarquera que les paroles authentiques du roi présentent de l'honneur chevaleresque une conception qui ne nous séduit guère. Ce n'était plus là le langage de la chevalerie primitive, ni non plus, sans doute, celui qu'eût adopté Bayard, le « chevalier sans peur et sans reproche ». François I^{er}, lui, déclare formellement qu'un chef vaincu et captif peut conserver, à la fois, l'honneur et la vie. Nous l'avons vu dans la lettre qu'il écrivit à sa mère; nous le voyons encore dans les paroles qu'il

1. P. WALTZ, *Anthologie grecque. Première partie : Anthologie palatine*, t. IV, p. 155-156, Paris, 1938.

2. G. DODU, « Les amours et la mort de François I^{er} », dans la *Revue historique*, t. CLXI, p. 237, Paris, 1929.

3. CHAMPOLLION-FIGEAC, *Captivité de François I^{er}*, p. 12, Paris, 1847.

4. A l'époque de François I^{er}, le succès des thèmes chevaleresques était encore tel que saint Ignace de Loyola lui-même, avant de fonder sa Compagnie, « passa la veillée des armes » devant l'autel de Notre-Dame de Montserrat. Ce fait se passait en 1522, entre Maignan et Pavie. Autre témoignage contemporain du même esprit, Erasme intitula un de ses livres : *Manuel du chevalier chrétien*. Citons enfin qu'en 1554 paraissait en Espagne un livre mystique de Jérôme de Sempere : *Livre de la chevalerie céleste*. On pourrait multiplier ces exemples.

adressa à un prélat fait prisonnier avec lui, le cardinal Jérôme Aléandre : « L'honneur, lui confiait-il, est un triste compagnon.¹ » C'est ce que pensait aussi Clément Marot dans une Épître à la reine Éléonore, rappelant les malheurs du roi : « Que le corps pris, l'honneur luy demoura.² »

Les œuvres poétiques grâce auxquelles François I^{er} égaya sa captivité nous renseignent mieux encore sur l'idée qu'il se faisait de l'honneur. Dans ses vers adressés à une femme aimée, l'on voit clairement que le roi, plus sensible qu'il ne paraît à la séduction de la littérature chevaleresque, met toute sa fierté dans le fait de n'avoir point fui : c'était ce qu'il avait promis à son amie. Ce qu'il reproche à ses compagnons, ce n'est pas de s'être rendus, mais d'avoir pris la fuite.

Trop tost je veiz ceux-là qu'avoys laissez
De tout honneur et vertu délaissez ;
Les trop meschants s'enfuyoient sans combat
Et entre eulx tous n'avoient autre débat
Si n'est fuyr ; laissant toute victoire,
Pour faire d'eulx honteuse la mémoire.
Malheureux las ! et qui vous conduisoit
A telle herreur, ne qui vous advisoit
Habandonner, fuyans en désaroy,
Honneur, pays, amys et vostre roy ?
.....

Mais pour venir à mon premier propoz
Quand, indignes de vertus et repoz,
Je veiz mes gens par fuyte trop honteuse
A leur honneur et à moy dommaigeuse,
Triste regret et peine tout ensemble,
Deuil et despit en mon cœur si s'assemble :
Autour de moi en regardant ne veiz
Que peu de gens des miens à mon advys ;
Et à ceulx-là confortay sans doubtaunce
De demourer plustost en espérance
D'honneste mort ou de prise en effect,
Qu'envers l'honneur de nous fut rien forfait.
.....

De toutes pars lors despouillé je fuz,
Rien n'y servit deffence ne refus,
Et la manche de moi tant estimée³
Par lourde main fut toute despecée.
Las ! quel regret en mon cueur fut boulé,
Quant sans deffence ainsy me fut osté
L'heureux présent par lequel te promys
Point ne fouyr devant mes ennemys.
Mais quoy ! j'estois soub mon cheval en terre,
Entre ennemys alors porté par terre.
Las ! que diray, cela ne veulx nyer,
Vaincu je fuz et rendu prisonnier⁴.

Le plaidoyer se passe de commentaires — tant s'y répète souvent le thème de l'honneur sauvé, avec la vie bien entendu, mais sans la liberté.

1. J. PAQUIER, *Jérôme Aléandre*, p. 334, Paris, 1900. — L.-E. HALKIN et G. DANSAERT, *Charles de Lannoy, vice-roi de Naples*, p. 67, 72, Paris, 1934.

2. FOURNIER, *o. c.*, p. 152, n. 3.

3. Manche honorable, pièce d'étoffe que les chevaliers portaient dans les tournois et dans les combats en souvenir de la dame de leurs pensées.

4. CHAMPOLLION-FIGEAC, *o. c.*, p. 122-124.

**

Je ne crois pas que François I^{er} ait inventé ce formalisme militaire, conciliant l'honneur et la sécurité. Bien avant lui, Froissart raconte déjà que « les chevaliers de l'Ordre de l'Étoile jurent que dans le combat ils ne reculeront jamais de plus de quatre arpens; sinon, ils devront mourir ou se rendre »¹. Un illustre contemporain de François I^{er}, le juriste et théologien espagnol François de Vitoria, admettait bien que « si la fuite entraîne pour celui qui est attaqué un grand déshonneur, il n'est pas obligé de fuir, mais il peut repousser l'attaque en frappant l'agresseur. Si, cependant, la fuite n'entraîne pas pour lui la perte de la réputation ou de l'honneur, comme c'est le cas pour un moine ou un paysan attaqué par un noble et puissant seigneur, il est plutôt tenu de fuir... »².

D'autre part, lorsqu'on recherche comment le sens de l'honneur se manifesta en François I^{er} après Pavie, on est frappé par des traits qui, pour n'avoir rien de chevaleresque, n'ont pas terni sa gloire. « Ses lettres à Charles Quint, disait Michelet, sont d'une bassesse impolitique. »³

Prisonnier de l'empereur, le roi de France accepte l'onéreux traité de Madrid; il engage sa parole de chevalier et de roi. La veille du jour où il se lie solennellement, il rédige un acte secret, déclarant nul le *Diktat* qu'il va néanmoins signer. Remis en liberté, il exhibe sa protestation et renie ses engagements. Aussitôt Charles Quint d'accuser François I^{er} d'avoir « vilement et bassement agi ». François I^{er} riposte à Charles Quint qu'il a « menti par la gorge », s'il met en doute son honneur de chevalier. Un duel semblait inévitable, mais, ô ironie, François I^{er} refuse de recevoir le roi d'armes de l'empereur⁴ !

On le voit, il faut un effort critique pour préciser les idées de François I^{er} sur le courage malheureux. Cet effort n'a pas été tenté dans l'opinion publique, fervente mais crédule, qui s'est emparée du mot fictif : « Tout est perdu fors l'honneur », et qui s'en est emparée avec d'autant plus de zèle que la France humiliée voulait se persuader que le roi vaincu n'avait en rien failli à l'honneur. C'est pour faire oublier sa capitulation que François I^{er} a été plus exalté que les rois victorieux. Ses contemporains étaient, comme François I^{er} lui-même, pétris de souvenirs chevaleresques : l'image idéalisée du roi doit beaucoup aux aspirations de son

1. C'est moi qui souligne. Cf. J. HUIZINGA, *Le déclin du moyen âge* (trad. J. Bastin), p. 121, Paris, 1932. — A comparer au formalisme du serment du maître de l'Ordre du Temple au Portugal. Cf. A. MANRIQUE, *Annales Cisterciennes*, t. I, p. 187, Ratisbonne, 1739.

2. 1539. Cf. J. BAUMEL, *Les leçons de Francisco de Vitoria sur les problèmes de la colonisation et de la guerre*, p. 272-273, Montpellier, 1936. — Grotius devait critiquer ce sentiment peu conforme à l'Évangile et à l'équité.

3. J. MICHELET, *Histoire de France*, t. VIII, p. 241, Paris, 1855.

4. MIGNET, *Rivalité de François I^{er} et de Charles Quint*, t. II, p. 180, Paris, 1875. — On peut par ailleurs contester la légitimité du *Diktat* de Madrid. — JEAN BODIN (*Les six livres de la République*, livre 5, chap. 6, Paris, 1576) raconte les faits à sa manière, en justifiant François I^{er} au moyen d'une casuistique discutabile. — Bien sûr, tout le monde ne fut pas dupe. Les adversaires de François I^{er} lui reprochèrent vivement sa conduite. L'un d'eux écrivait en 1526 : « Quasi nihîl sit violare iusiurandum ! Polluere se nota insigni, nimirum perfidie, cum illo hoc unico ceu diceriolo iuret : *La foy de gentilhomme !* » Cf. H. DE VOGHT, *Literae virorum eruditorum ad Franciscum Craneveldium*, p. 550, Louvain, 1928.

milieu et particulièrement à son besoin de compensation. La sublimation d'une réalité trop cruelle ne peut que nous être suspecte¹.

Nous nous trouvons, ici une fois de plus, devant un phénomène d'opinion dépassant en influence le fait historique proprement dit. Au regard de l'histoire, il n'importe pas seulement de savoir ce que François I^{er} a dit, mais ce que la postérité a cru qu'il avait dit². L'image héroïque que nous nous faisons de François I^{er} est inséparable du mot qu'il n'a pas prononcé tel quel, dans le sens que nous lui donnons. La légende bouscule l'histoire, comme il est de bonne règle d'ailleurs, et le lecteur non initié oublie que François I^{er} s'est rendu, puisque son mot historique ne correspond plus à l'attitude réelle du roi vaincu.

Je crois même pouvoir aller plus loin et avancer que l'on a établi des équivalences morales entre le mot de François I^{er} et la mort de Roland, alors que le chevalier eût peut-être renié le roi. Napoléon III à Sedan n'a prononcé aucune parole historique, et la légende ne lui en attribue point : c'est grand dommage pour sa mémoire ! Haïlé-Selassié a fui devant un ennemi cent fois supérieur : tous les journaux bien-pensants étaient prêts à lui jeter à la face l'attitude, pardon ! le mot de François I^{er}...

Ce mot fameux³ convient donc à notre idée actuelle de l'honneur chevaleresque, alors que le geste de François I^{er} est, à ce point de vue, anti-moderne. On veut bien admettre de nos jours qu'un chef militaire utilise les ressources d'une retraite stratégique sans manquer à l'honneur. Cette solution paraît en tout cas de beaucoup préférable à la captivité, lorsqu'il est possible de choisir, puisque celui qui recule aujourd'hui pourra revenir demain au combat. Au début de la guerre de 1914, Albert I^{er} n'a pas agi autrement, et personne ne songe à le taxer de faiblesse ou d'impéritie. Personne n'ose mettre en doute que le roi chevalier n'ait obéi à l'honneur authentique, sans sacrifier comme François I^{er}, à la vaine étiquette du point d'honneur.

*
**

Et cependant, il y a des actes, des exemples, des faits qu'avec admiration nous qualifions de chevaleresques. L'honneur n'est pas un mot

1. Un certain instinct de compensation voudrait, chez plus d'un, accorder à l'échec une grandeur spirituelle propre, une valeur supérieure au succès. Équivoque : celui qui meurt pour son idéal n'est certes pas un vaincu, mais c'est son sacrifice, et non la mort, qui le grandit. L'échec reste l'échec, il ne peut être bon que dans ses incidences. J. BENDA (*Précisions*, p. 122, Paris, 1937) fait grief au christianisme de cette confusion des valeurs. Il a raison au moins pour un certain christianisme sentimental selon lequel Charles Péguy aurait défini une doctrine théologique incontestable lorsqu'il opposait honneur et bonheur comme lorsqu'il associait détresse et chrétienté.

2. De même pour Roland dont l'épopée appartient à l'histoire par ses répercussions sociales bien plus que par sa matérialité historique. « Les précisions sur Roland ne sont rien, mais la légende de Roland est une vérité capable d'ébranler le monde. » Cf. G. P. BAKER, *Charlemagne, créateur d'Empire*, p. 9, Paris, 1936. — De même encore pour Cambronne, qui n'a pas dit : « La Garde meurt et ne se rend pas ! », qui n'est pas mort à Waterloo et s'est rendu, mais dont la légende est un fait historique.

3. Comme le « Tirez les premiers ! » qui a moins encore à voir avec l'héroïsme, puisque les soldats, ayant grand-peine à recharger leurs fusils, avaient intérêt à tirer les derniers. Cf. H. GAUBERT, *Les mots historiques qui n'ont pas été prononcés*, p. 98, Paris, 1939.

seulement, mais un levier de l'histoire et de la littérature. Ne sommes-nous pas séduits par le côté spectaculaire du geste plus souvent que par la vertu de son auteur ? Nous touchons ici du doigt la grandeur et la misère du formalisme de l'honneur.

Au xvi^e siècle, — pour ne pas remonter jusqu'aux épopées médiévales rappelées plus haut, — la chevalerie s'était révélée un thème d'une heureuse fertilité dramatique. Cervantès, encore qu'il n'ait sans doute pas lu les véhémentes invectives de sainte Thérèse contre le point d'honneur¹, se moquait, dans *Don Quichotte*, de ce que le code héroïque avait de compliqué et d'artificiel.

Tu es naturellement poltron, Sancho, dit Don Quichotte, mais, afin que tu ne dises pas que je suis opiniâtre, et que je ne fais jamais ce que tu me conseilles, je veux bien t'en croire pour cette fois-ci, et m'éloigner de cette terrible *Hermandad* que tu crains si fort ; mais ce sera à condition que, ni mort ni vif, tu ne dises jamais à personne que je me suis retiré. D'ailleurs, je n'ai évité le danger par aucune crainte, mais seulement à ta prière, et pour te faire plaisir. Si tu dis autre chose, tu mentiras, et dès à présent, comme dès lors, et pour lors comme dès à présent, je te démens, et dis que tu as menti, et mentiras toute les fois que tu le diras et penseras ; et ne me réplique pas davantage. Car de penser seulement que je m'éloigne et me retire de quelque péril apparent, et surtout de celui-ci où il peut y avoir quelque chose à craindre, j'aimerais mieux demeurer ici jusqu'au jour du Jugement, et attendre de pied ferme non seulement la sainte confrérie que tu dis, mais encore toute la fraternité des douze tribus d'Israël, les sept Machabées, Castor et Pollux, et tous les frères, fraternités et confréries du monde. — Monsieur, dit Sancho, se retirer n'est point fuir...

Et cependant Cervantès est « naturellement porté vers le sublime », lui qui écrit dans son prologue : « Mieux sied à un soldat la mort dans la bataille que la liberté dans la fuite. » S'il s'est montré sans pitié pour l'honneur romanesque, son *Don Quichotte* n'est pas une caricature, mais « le rêve de Cervantès, que Cervantès raille sans l'abandonner et sans cesser de le chérir »². Cervantès, disciple d'Érasme³, réagit contre l'absolutisme social d'un honneur apparemment fermé à qui n'était point *hidalgo*.

En France, Molière appartient à la même tradition de bon sens et d'honneur simple. À côté de son *Don Juan*, qui stigmatise l'héroïsme dévoyé, le *Misanthrope* exalte un véritable homme d'honneur, un héros des combats non sanglants, un amant loyal qui n'a rien d'un chevalier errant, encore qu'Alceste et Don Quichotte aient en partage, avec le même

1. THÉRÈSE DE JÉSUS, *Histoire de sa vie*, chap. 20 et 31 : « Quelconque constate en soi le moindre point d'honneur, qu'il m'en croie et fasse à cette attache une guerre sans merci. » — Les théologiens se sont surtout dressés contre la vengeance privée et le duel, par exemple CHRISTOPHE DE CHEFFONTAINE, *Chrestienne confutation du point d'honneur sur lequel la noblesse fonde aujourd'huy ses monomachies et querelles*, Sittart, 1586.

2. P. HAZARD, *Don Quichotte de Cervantès*, p. 35, Paris, s. d. — Sur les sentiments contemporains de Cervantès, voir M. DE UNAMUNO, *L'essence de l'Espagne* (trad. M. Bataillon), p. 177, Paris, 1923.

3. Érasme déjà s'élevait contre l'engouement de ses proches pour les romans de chevalerie. Dans le Colloque *Le chevalier sans cheval ou la fausse noblesse*, Érasme fait un éloge ironique du code de la chevalerie : « Il faut inlassablement défendre ce dogme de la chevalerie : un gentilhomme ne manque ni au bon droit ni à l'équité en soulageant un voyageur de son argent, si ce voyageur est un vilain. Quoi de plus insupportable en effet ? Un vulgaire marchand regorge de biens alors qu'un chevalier n'aurait rien à donner aux courtisanes, rien à risquer au jeu ! » Cf. L.-E. HALKIN, *Les Colloques d'Érasme*, 2^e éd., p. 56-57, Bruxelles, 1946.

excès, une candeur pareille et une pareille intransigeance. Le portrait du misanthrope suffit à nous le faire aimer, à nous faire connaître sa famille spirituelle :

Et la sincérité dont son âme se pique
À quelque chose, en soi, de noble et d'héroïque.

Corneille, lui, — comme les auteurs des épopées médiévales et comme Shakespeare lui-même¹, — fait parler en « chevaliers » les héros d'Athènes et de Rome. Il reprend à l'Espagne de Roncevaux le personnage du Cid et celui de Matamore. Il y ajoute le panache d'Henri IV et il trace l'apologie la plus exigeante du point d'honneur :

Impitoyable honneur, mortel à mes plaisirs,
Que tu vas me coûter de pleurs et de soupirs !

Dans *Horace*, Corneille n'a pu enlever à la fable romaine un trait qui, par son habileté même, répugne à l'héroïsme tragique. La fuite du dernier champion de Rome scandalise presque le lecteur qui se laisse prendre à la grandeur inhumaine du vieil Horace :

Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ? — Qu'il mourût !

Polyeucte représente un cas limite du témoignage sanglant rendu à la foi chrétienne. Parole de chrétien vaut parole de chevalier. Le point d'honneur éclate dans cette tragédie religieuse, avec un peu de littérature. Le héros en devient provocant, agressif, moins pur dans son dévouement, mais en cela aussi il reste profondément humain².

Il faut, sans doute, rapprocher de l'honneur cornélien le duel³ que Louis XIV s'efforça en vain de supprimer, le duel, lointaine caricature du « combat singulier » et du « jugement de Dieu », revanche bruyante d'une noblesse dépossédée que bientôt Montesquieu peindra sans fard.

De cette passion générale que la nation française a pour la gloire, lisons-nous dans les *Lettres persanes*, il s'est formé dans l'esprit des particuliers un certain

1. Par exemple dans *Troilus et Cressida*.

2. On connaît l'apostrophe classique :

Allons, mon cher Néarque, allons aux yeux des hommes
Braver l'idolâtrie et montrer qui nous sommes.
C'est l'attente du ciel, il nous faut la remplir.
Je viens de le promettre et je vais l'accomplir.
Je rends grâce au Dieu que tu m'as fait connaître
De cette occasion qu'il a sitôt fait naître,
Où déjà sa bonté, prête à me couronner,
Daigne éprouver la foi qu'il vient de me donner.

Cf. P. CORNEILLE, *Polyeucte*, acte II, scène 6. — En sens contraire, on notera le réalisme d'héroïque humilité du personnage central de Gr. Greene, *La puissance et la gloire*. — Déjà Eliot faisait dire à saint Thomas Beckett : « Un martyr chrétien n'est pas [...] l'effet d'une volonté de l'homme, d'une ambition. Un martyr ne désire rien pour lui-même, pas même la gloire d'être un martyr. » Cf. T. S. ELIOT, *Meurtre dans la cathédrale*.

3. N.-A. BENNETON, *Social significance of the duel in seventeenth century French drama*, Baltimore, 1938. — Sur la réaction contre le point d'honneur et l'héroïsme exclusivement guerrier, on consultera P. HAZARD, *La crise de la conscience européenne (1680-1715)*, t. II, p. 121, Paris, 1935. — Voir aussi H. PIERQUIN, *La juridiction du point d'honneur sous l'Ancien Régime...*, Paris, 1904. — Rien à retirer à notre point de vue de M. MAGENDIE, *La politesse mondaine et la théorie de l'honnêteté en France au XVII^e siècle*, 2 vol., Paris, s. d.

je ne sais quoi qu'on appelle *point d'honneur*. C'est proprement le caractère de chaque profession ; mais il est plus marqué chez les gens de guerre, et c'est le point d'honneur par excellence. Il me seroit bien difficile de te faire sentir ce que c'est : car nous n'en avons point précisément d'idée. Autrefois, les Français, surtout les nobles, ne suivoient guère d'autres loix que celles de ce point d'honneur ; elles régloient toute la conduite de leur vie, et elles étoient si sévèrement qu'on ne pouvoit sans une peine plus cruelle que la mort, je ne dis pas les entreindre, mais en éluder la plus petite disposition. Quand il s'agissoit de régler les différends, elles ne prescrivoient guère qu'une manière de décision, qui étoit le duel, qui tranchoit toutes les difficultés. Mais ce qu'il y avoit de mal, c'est que souvent le jugement se rendoit entre d'autres parties que celles qui y étoient intéressées [...] Cette manière de décider étoit assez mal imaginée : car, de ce qu'un homme étoit plus adroit ou plus fort qu'un autre, il ne s'ensuivoit pas qu'il eût de meilleures raisons. Aussi les rois l'ont-ils défendue sous des peines très sévères ; mais c'est en vain : l'Honneur, qui veut toujours régner, se révolte, et il ne reconnoît point de loix. Ainsi les Français sont dans un état bien violent : car les mêmes loix de l'Honneur obligent un honnête homme de se venger quand il a été offensé ; mais, d'un autre côté, la justice le punit des plus cruelles peines lorsqu'il se venge. Si l'on suit les loix de l'Honneur, on périt sur un échafaud. Si l'on suit celles de la justice, on est banni pour jamais de la société des hommes. Il n'y a donc que cette cruelle alternative, ou de mourir, ou être indigne de vivre¹.

Dans *Alzire*, Voltaire s'exprime en moraliste intransigeant :

Cet honneur étranger, parmi nous inconnu,
N'est qu'un fantôme vain qu'on prend pour la vertu.
C'est l'amour de la gloire et non de la justice,
La crainte du reproche, et non celle du vice.

**

Le duel a survécu à l'Ancien Régime. « Six balles ont été échangées sans résultat; l'honneur est satisfait! » Voilà le point d'honneur comme le comprend la chronique mondaine². « Faire honneur à sa signature », équivaut à éviter la sanction de la justice. « Obtenir les honneurs de la guerre », trahit un formalisme qui se porte bien, car est-ce autre chose que de ne pas livrer ses armes en abandonnant une place quitte à les déposer après la reddition ?

L'honneur chevaleresque aussi a survécu à l'Ancien Régime. En 1804, Gustave IV, roi exilé de Suède, ne put supporter l'assassinat du duc d'Enghien comme l'eût fait un Bernadotte quelconque. Ce malheureux prince, outré du silence complice du roi de Prusse, lui renvoya le cordon de l'Aigle Noir dont Napoléon était, lui aussi, décoré. En même temps, il déclarait à l'héritier du grand Frédéric que « d'après les lois de la chevalerie » il ne pouvait consentir à porter les mêmes couleurs qu'un assassin. C'est là ce que Chateaubriand appelle des « souvenirs presque insensés de chevalerie ». Les deux dernières guerres nous en fourniraient cent exemples aussi beaux et plus simples.

De l'honneur reflété au miroir des lettres, *Le Rouge et le Noir* nous donnera une traduction originale, mélange déconcertant de grandeur

1. MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, Lettre 90.

2. Autres déchéances du concept de l'honneur : « Rendre les honneurs » ; — « Se piquer d'honneur » ; — « Une dette d'honneur » ; — « Une affaire d'honneur » ; — « J'ai bien l'honneur de vous saluer » ; — « A qui ai-je l'honneur de parler ? » — Le concept de déshonneur a connu une fortune semblable : le déshonneur d'une femme n'est pas celui du soldat ou du joueur.

d'âme, de formalisme, de cruauté, voire de panache. Julien Sorel est d'ailleurs incompréhensible sans Napoléon, plus précisément sans la gloire et sans la légende Napoléon, le héros qui s'est fait lui-même, qui ne doit rien à une tradition, Napoléon, le modèle unique de l'individualisme exaspéré de Stendhal¹. Héros manqué, Julien Sorel est plus près de nous que les Trois Mousquetaires, parce que Stendhal, plus que Dumas, fuit l'honneur considéré comme genre littéraire, « l'honneur bête » (le mot est de lui), et montre une âme fière, indomptable jusque dans ses crimes². De même que Don Quichotte avait lu trop de romans de chevalerie, de même Julien Sorel s'était enivré du *Mémorial de Sainte-Hélène*. La gloire appelle la gloire et l'épopée se nourrit de son passé.

Notre époque elle-même connaît des chevaliers qui ne sont pas des « chevaliers d'industrie ». On écrit encore des chroniques contemporaines qui sont des romans de chevalerie : *Le Centaure de Dieu*, de La Varenne, n'est-il pas de la lignée de Roland ?

Aujourd'hui, l'homme de la rue lui-même oppose l'honneur et les honneurs, et un écrivain, transposant dans le passé ses sentiments et ceux de ses lecteurs, dira sans étonner : « Ils ne pensaient plus à sauver leur cité ni leurs vies, mais seulement leur honneur »³. Comme on le voit par cet extrait banal, se rendre — sans être déshonorant le moins du monde — ne serait pas particulièrement honorable.

Pour Charles Péguy, l'honneur est plus précieux encore, et plus fragile; le poète combattant n'a que mépris pour celui qui se rend, il refuse de lui accorder même le bénéfice des circonstances atténuantes. Péguy excommunie d'un mot le « système de la paix à tout prix » en disant que c'est une échelle des valeurs où l'honneur est moins cher que la vie⁴.

De même, un écrivain qui n'est pas suspect de bellicisme, Gullielmo Ferrero, dans son livre *Prisonnier des Abyssins*, met en doute l'honneur

1. Ce Napoléon qui à la veille de Waterloo proclamait : « Pour tout Français qui a du cœur, le moment est arrivé de vaincre ou de périr. » — Quelques mois plus tôt, Léopold de Saxe-Cobourg (Léopold I^{er}) écrivait de Paris, où il était entré avec les Prussiens : « Ainsi finit [?] misérablement le grand homme devant qui l'Europe a tremblé [et lui aussi], et dont les paroles constituaient des oracles pour tous les souverains : il n'est pas tombé honorablement sur le champ de bataille, il abdique honteusement avec le souci de conserver la vie. Cette fin me réjouit. » Cf. C. BRONNE, *Lettres de Léopold I^{er}, premier roi des Belges*, p. 46, Bruxelles, 1943.

2. Stendhal a vigoureusement réagi contre l'exclusivisme de l'honneur militaire. Voici comment Mathilde de la Mole juge les brillants officiers qui l'entourent : « Elle abhorrait le manque de caractère, c'était sa seule objection contre les beaux jeunes gens qui l'entouraient. Plus ils plaisantaient avec grâce tout ce qui s'écarte de la mode, ou la suit mal croyant la suivre, plus ils se perdaient à ses yeux. Ils étaient braves et voilà tout... Et encore, comment braves ? se disait-elle, en duel, mais le duel n'est plus qu'une cérémonie. Tout en est sûr d'avance, même ce que l'on doit dire en tombant. Etendu sur le gazon, et la main sur le cœur, il faut un pardon généreux pour l'adversaire et un mot pour une belle, souvent imaginaire ou qui va au bal le jour de votre mort, de peur d'exciter les soupçons. On brave le danger à la tête d'un escadron tout brillant d'acier, mais le danger, solitaire, singulier, imprévu, vraiment laid ? » Cf. *Le Rouge et le Noir*, t. II, chap. 14.

3. A. BAILLY, *Louis XI*, p. 318, Paris, 1936. Il s'agit des Liégeois assiégés par Charles le Téméraire.

4. Ch. PÉGUY, *L'argent*, 4^e éd., p. 168 et 178, Paris, 1932. — J'indique la source de ce texte que l'on ne trouvera pas dans les extraits de Péguy, trop habilement choisis et exploités durant la dernière guerre.

de soldat de son héros, parce qu'il a été fait prisonnier, victime de la surprise et du nombre.

Certes, on peut concevoir l'honneur sans l'enthousiasme d'un Rodrigue, d'un Hernani, d'un d'Artagnan ou d'un Cyrano, mais il serait vain de nier l'exaltante et profonde influence — c'est aussi un fait historique — de l'héroïsme « spectaculaire », de la rhétorique du panache, dont Rostand — éternel rhéteur jusque sur les planches — donnait une vibrante définition, le jour de son entrée à l'Académie :

Ah ! Le panache ! Voilà un mot dont on a un peu abusé, et sur le sens duquel il faudrait bien qu'on s'entendît. Qu'est-ce que le panache ? Il ne suffit pas, pour en avoir, d'être un héros. Le panache n'est pas la grandeur, mais quelque chose qui s'ajoute à la grandeur et qui bouge au-dessus d'elle. C'est quelque chose de voltigeant, d'excessif, — et d'un peu frisé. Si je ne craignais d'avoir l'air bien pressé de travail au Dictionnaire, je proposerais cette définition : le panache c'est l'esprit de la bravoure. Oui, c'est le courage dominant à ce point la situation qu'il en trouve le mot. Toutes les répliques du *Cid* ont du panache, beaucoup de traits du grand Corneille sont d'énormes mots d'esprit. Le vent d'Espagne nous apporta cette plume ; mais elle a pris dans l'air de France une légèreté de meilleur goût. Plaisanter en face du danger, c'est la suprême politesse, un délicat refus de se prendre au tragique ; le panache est alors la pudeur de l'héroïsme, comme un sourire par lequel on s'excuse d'être sublime. Certes les héros sans panache sont plus désintéressés que les autres, car le panache c'est souvent, dans un sacrifice qu'on fait, une consolation d'attitude qu'on se donne. Un peu frivole peut être, un peu théâtral sans doute ; le panache n'est qu'une grâce ; mais cette grâce est si difficile à conserver jusque devant la mort, cette grâce suppose tant de force (l'esprit qui voltige n'est-il pas la plus belle victoire sur la carcasse qui tremble ?) que, tout de même, c'est une grâce... que je vous souhaite¹.

**

Notre idée moderne et occidentale de l'honneur se rapproche davantage du concept chevaleresque original : nous sommes loin du formalisme de François I^{er} et nous sommes plus près de la *Chanson de Roland* que du *Roland furieux*. Nous le devons peut-être aux historiens romantiques autant qu'aux poètes, aux romanciers et aux dramaturges que le naturalisme n'avait pu atteindre. Il est piquant, tout de même, de constater que c'est à l'attitude la moins glorieuse, celle de François I^{er} se rendant à Charles de Lannoy, que se rapporte le mot fameux qui « standardise » le mieux le courage chevaleresque, comme en témoigne ce jugement extraordinaire de Chateaubriand : « On ne retrouve plus l'original du fameux billet : *Tout est perdu fors l'honneur*, mais la France qui l'aurait écrit le tient pour authentique.² »

L'histoire et la littérature nous rappellent donc que le concept d'honneur chevaleresque — souvent flou et purement verbal — varie selon les temps et les lieux. Tragique parfois jusqu'à l'héroïsme, conventionnel souvent, comme l'illusion de la grandeur, il arrive qu'il s'accroche à la banale vérité, qu'il cache la peur malsaine des apparences de la peur, qu'il révèle le goût du risque pour le risque, ou même qu'il soit, comme

1. J. CALVET, *Les types universels dans la littérature française*, p. 293, Paris, 1926.

2. CHATEAUBRIAND, *Études historiques*, p. 128, ; cité par FOURNIER, *o. c.*, p. 147.

dit Montherlant, « l'esprit de contradiction surmonté d'un plumet ». L'honneur est partout, — du moins on le dit, — mais il n'est pas le même pour Roland et pour François I^{er}, pour Cervantès et pour Corneille, pour Vigny et pour Kipling. L'honneur est partout, parce que tout le monde en réclame, parce que tout le monde croit en avoir, que ce soit l'honneur d'un crime bien réussi ou celui de « l'ouvrage bien faite ». On le voit, le sentiment de l'honneur n'est pur et fort qu'à la condition d'être nourri par une vertu authentique qui le préserve de toutes ses perversions ou même de cette « fangeuse grandeur » dont parlait Baudelaire¹. Un certain formalisme, armé d'un minimum de casuistique, est nécessaire à la vie sociale, mais nous connaissons ses limites et ses dangers². C'est la justice et l'amour qui, en dernière analyse, sauvent l'honneur³.

LÉON-E. HALKIN,

Professeur à l'Université de Liège.

1. De même RIMBAUD, dans *Une saison en enfer*, confesse : « Encore tout enfant j'admirais le forçat intraitable sur qui se referme toujours le baigno... Il avait plus de force qu'un saint, plus de bon sens qu'un voyageur, et lui — lui seul ! — pour témoin de sa gloire et de sa raison. »

2. « La terre deviendrait vite inhabitable si chacun cessait de faire par politesse ce qu'il est incapable de faire par amour. Inversement, le monde serait presque parfait si chacun arrivait à faire par amour tout ce qu'il fait par politesse. » Cf. G. THIBON, *L'échelle de Jacob*, p. 49, Lyon, 1942

3. On trouvera de bonnes remarques générales dans L. JEUDON, *La morale de l'honneur*, Paris, 1911, et surtout dans E. TERRAILLON, *L'honneur, sentiment et principe moral*, Paris, 1912. — Excellente mise au point par un moraliste contemporain : R. LE SENNE, *Traité de morale générale*, p. 449-450, Paris, 1942.